



«Suisse à 10 millions»: un contre-emploi sur les régions frontalières

OPINION

Si l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» devait être acceptée, l'installation durable de ressortissants de l'Union européenne en Suisse serait fortement restreinte. En effet, il sera inscrit dans la Constitution (art. 197.1) que dès que la population résidente permanente dépassera la limite de 9,5 millions de personnes, le Conseil fédéral sera tenu de prendre des mesures pour notamment restreindre le regroupement familial. Selon les projections de la Confédération, ce seuil pourrait déjà être atteint en 2031.

Dans ce contexte, il est vraisemblable que des mesures seront rapidement mises en place, officiellement ou officieusement, afin de privilégier le recours aux frontaliers plutôt que l'établissement de nouveaux résidents européens en Suisse. Par ailleurs, de nombreux ressortissants de l'Union européenne pourraient eux-mêmes choisir de s'établir dans les régions frontalières afin d'éviter d'être séparés de leur conjoint ou de leurs enfants.

Bien entendu, dans l'hypothèse d'un refus en 2028 des bilatérales III et d'une dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE, cette dynamique sera encore renforcée. Quoiqu'il soit difficile d'évaluer précisément l'ampleur de cette évolution, ses conséquences pourraient être considérables.

Prenons Genève, car c'est le cas le plus emblématique du pays. En effet, près de 30% des frontaliers travaillant en Suisse s'y rendent chaque jour. Aujourd'hui, plus de 135 000 personnes vivant en France traversent quotidiennement la frontière pour travailler dans le canton.



RENÉ SCHWOK
PROFESSEUR HONORAIRE EN ETUDES EUROPÉENNES
À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

A Genève, près d'un emploi sur trois est déjà occupé par un frontalier. Demain, ce pourrait être un sur deux

C'est l'équivalent de la population de Berne. Presque celle de Lausanne!

La situation est déjà saturée. Plus de 80% des déplacements se font en véhicule individuel motorisé. Résultat: bouchons aux douanes, routes engorgées, transports publics surchargés. Et la situation ne pourra qu'empirer.

A cela s'ajoute que dans l'hypothèse d'une dénonciation de la voie bilatérale avec l'UE, à cause, soit de la renonciation au regroupement familial, soit d'un rejet des bilatérales III en 2028, la participation de la Suisse à l'espace Schengen pourrait être remise en cause. Des contrôles au passage des frontières devraient être rétablis. On imagine les

conséquences de ces nouvelles entraves aux douanes: des files interminables et un trafic encore plus ingérable.

Un accroissement du nombre de frontaliers signifie aussi davantage de logements à construire, souvent dans la précipitation. Or, les régions frontalières françaises sont mal préparées. Elles manquent de moyens et cèdent trop souvent à une urbanisation rapide et peu maîtrisée. Le risque est clair: davantage de bétonnage et une pression accrue sur les espaces naturels. Certes, ces constructions se feront côté français. Mais d'un point de vue écologique, cela ne change rien. La pression foncière sur le territoire franco-genevois restera bien réelle.

A l'inverse, des quartiers construits en Suisse – notamment des écoquartiers – permettent généralement une densification plus durable, moins d'emprise au sol, peu de nouvelles voitures et moins d'émissions de CO₂.

L'augmentation du nombre de frontaliers accentuera aussi les tensions identitaires. Une étude a montré que les frontaliers suscitent davantage de rejet que les étrangers installés durablement en Suisse. A Genève, près d'un emploi sur trois est déjà occupé par un frontalier. Demain, ce pourrait être un sur deux. Une telle évolution risque d'alimenter encore davantage les frustrations et les ressentiments.

Ainsi, dans les régions frontalières, l'initiative de l'UDC pourrait engendrer des effets inverses de ceux qu'elle prétend combattre. Davantage de bouchons. Davantage de bétonnage. Moins de durabilité. Et un malaise identitaire renforcé. Pourtant, ni les partisans de l'initiative ni leurs adversaires ne communiquent à ce sujet. ■